

Publié le 14 décembre 2018

L'aménagement du littoral : défis et enjeux pour le mouvement Epl

À l'occasion de la matinée consacrée aux Outre-mer, le 4 décembre 2018 au Congrès de Rennes, une table ronde a porté sur les enjeux et les risques de la construction et de l'aménagement sur le littoral. Elle a réuni 4 acteurs de l'aménagement de plusieurs horizons : la Spl Tamarun (La Réunion), la Sodemo (Nouvelle-Calédonie), l'Association régionale de maîtres d'ouvrage sociaux (ARMOS) de la Guadeloupe et la Sem Lad-Sela (Loire-Atlantique). Ces structures ont partagé des problématiques communes traduisant les difficultés à aménager le littoral.



Le littoral dispose d'un gisement d'activités qu'il s'agit d'utiliser convenablement pour générer bénéfiques et emplois dans ces espaces. Les Epl d'aménagement sont donc des acteurs essentiels pour les collectivités locales concernées car elles permettent le développement du secteur touristique et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Un aménagement concerté et raisonné doit répondre aux pressions exercées par la littoralisation.

Depuis la seconde moitié du 20^e siècle, les littoraux sont devenus des espaces hautement anthropisés avec la concentration croissante de populations, l'ouverture au tourisme mondialisé et à la « maritimisation » de l'économie. Les conséquences de la « littoralisation » s'exercent tout d'abord sur les écosystèmes naturels. Ainsi, Nouméa doit gérer les menaces qui pèsent sur les mangroves, les formations coralliennes et les îlots de la presqu'île. Selon **Dominique Simonet**, président de la Sodemo, « *un aménagement mal maîtrisé exerce une pression sur l'environnement et la biodiversité. Il faut apprendre à le contrôler, tout en répondant aux besoins du développement local* ».

La totalité des intervenants ont évoqué l'urbanisation intense du trait de côte. Cette forte concentration expose les populations et les infrastructures aux aléas climatiques et à l'érosion des côtes. Les menaces se renforcent quand les populations résident dans des quartiers vulnérables comme c'est le cas pour près de 2.000 habitations sur l'île de la Réunion, la plupart construites illégalement. Les aménageurs locaux sont confrontés à des difficultés pour soustraire les populations aux risques. « *Le dialogue avec les citoyens est notamment nécessaire pour faire accepter certaines décisions prises en matière d'aménagement* », explique **Damien Vigneau**, directeur de l'aménagement au sein de la Lad-Sela – Loire-Atlantique.

Des normes contraignantes pèsent sur l'aménagement du littoral

« *L'aménagement est un puissant levier de développement pour les littoraux* », expose **Véronique Roul**, Secrétaire générale de l'ARMOS de la Guadeloupe, « *en équipant notamment le secteur touristique* ». Des aménageurs comme la SEMAG, montent des projets d'envergure pour structurer la filière sur des plages à fort potentiel. Les opérations d'aménagement sont devenues néanmoins plus en plus difficiles à réaliser en raison des normes et de la législation.

« *Dès le premier trimestre de l'année 2018, plus de 240.000 touristes avaient déjà mis le pied sur nos plages* », indique **Mathilda Zeganadin**, directrice générale de la Spl Tamarun. Mais, l'évolution de la réglementation s'est faite aux dépens de 5 restaurants installés sur les plages que gère cette Spl réunionnaise. Les acteurs du secteur connaissent un véritable découragement. Pour la dirigeante, il devient essentiel de rétablir le dialogue entre les acteurs institutionnels en matière d'aménagement, et de réinventer la gouvernance sur la zone littorale en désignant une collectivité pilote.

À télécharger

- [Présentation de la Spl Tamarun](#)
- [Présentation de la SODEMO](#)

- [L'Aménagement du Littoral en Guadeloupe](#)
- [Managemen](#)

Par Guillaume POINSIGNON